

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER UN TRAITEMENT POUR UN USAGER ASYMPTOMATIQUE AYANT EU UN CONTACT SEXUEL AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE DE LA SYPHILIS

Établissement : CISSS Lanaudière

Numéro de l'ordonnance collective : OC CISSSL 64

Période de validité : 3 ans (juin 2026)

SITUATION CLINIQUE

Usager asymptomatique âgé de 14 ans ou plus ayant eu un contact sexuel au cours des 90 derniers jours (ou si le contact remonte à plus de 90 jours lorsque le suivi est incertain, ex. : doute quant à l'observance de l'usager à ses visites de suivi pour une offre de traitement antérieure) avec un partenaire sexuel atteint de :

- Syphilis infectieuse;

OU

- Syphilis de stade indéterminé.

PROFESSIONNELS AUTORISÉS

Les infirmiers(ères) au CISSS de Lanaudière œuvrant aux services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEPS) et au Centre de Réadaptation en dépendance (CRD).

Les infirmiers(ères) travaillant dans le secteur de la première ligne où le service est offert, qui possèdent la formation sur les ITSSS, les connaissances et les compétences nécessaires.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Activité(s) réservée (s) de l'infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne asymptomatique;
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage, dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique;
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance.

INDICATION

Aucune indication additionnelle.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Prévenir la propagation de la maladie.

Diminuer l'incidence de la syphilis dans la population.

CONTRE-INDICATIONS

- Présence de symptômes compatibles avec une syphilis (Annexe 1);
- Usagère enceinte (test de grossesse positif) ;

PRÉCAUTIONS

- Avant d'effectuer le prélèvement, s'assurer d'un corridor de service existant avec un médecin/ IPSPL dans l'optique où le résultat serait positif.
- En cas de notion d'allergie à la pénicilline : se référer à l'outil d'aide à la décision disponible en ligne : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides_ITSS/ITSS_Syphilis_WEB_FR.pdf
- En cas d'allergie confirmée aux options thérapeutiques possibles, référence médicale requise dans les plus brefs délais.
- Si pertinent et/ou en cas de doute, considérer une consultation en allergie.

PROTOCOLE MÉDICAL

1. Directives à l'infirmière

- En présence d'un usager ayant eu un contact sexuel avec un partenaire atteint de syphilis :
 - Évaluer l'exposition sexuelle et la condition physique et mentale de l'usage;
 - Évaluer l'exposition sexuelle rapportée par le partenaire (date, type de contact);
 - Évaluer la présence de signes et symptômes de syphilis infectieuse (Annexe 1);
 - Procéder à un test de grossesse chez toute femme en âge de procréer.
- En présence de contre-indication, planifier rapidement une rencontre avec le médecin répondant de votre secteur;
- Procéder aux prélèvements selon le Guide québécois de dépistage des ITSS du MSSS. https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides_ITSS/ITSS_Syphilis_WEB_FR.pdf;
- Documenter ses interventions dans les notes de l'infirmière ou dans le formulaire dédié à cet effet :
 - Date et heure de l'application de l'ordonnance collective;
 - Évaluation avant le traitement : évaluation de l'exposition sexuelle;
 - Enseignement fait ou autres informations pertinentes;
 - Médication reçue et présence d'effets indésirables, le cas échéant;
 - Suivi à prévoir et entente avec l'usager.

2. Traitement pharmacologique

<input type="checkbox"/>	Pénicilline G benzathine (Bicillin® L-A) 2,4 millions d'unités IM en dose unique
<input type="checkbox"/>	En cas d'allergie à la Pénicilline : Doxycycline, 100 mg, PO, bid pour 14 jours. Non renouvelable.

- Privilégier la pénicilline, car la doxycycline n'est pas homologuée par Santé Canada pour le traitement de la syphilis. Référer l'usager pour une désensibilisation à la pénicilline si possible.
- Communiquer avec la pharmacie communautaire de l'usager pour spécifier l'initiation du traitement et leur envoyer le formulaire de liaison par télécopieur, numérisation et/ou en main propre.
- L'usager doit aller chercher la médication à la pharmacie communautaire et revenir voir l'infirmière pour l'injection la journée même (dans le cas de la pénicilline).

- Lorsque l'utilisateur revient avec sa médication en main, administrer le médicament selon l'objet de l'ordonnance et selon les méthodes de soins en vigueur
- Pour la pénicilline G benzathine seulement, seuls les usagers se présentant avec une problématique qui engendrerait un risque imminent et élevé de propagation de la syphilis (forte probabilité de non retour de l'utilisateur dans les plus brefs délais pour l'injection ou assurance RAMQ échuë, à titre d'exemples) pourraient bénéficier du traitement pharmacologique immédiatement suite à l'évaluation du professionnel habilité, sous réserve de la disponibilité du traitement à ce moment. Le cas échéant, documenter la justification.

ENSEIGNEMENT ET INTERVENTIONS PRÉVENTIVES

Procéder à l'enseignement pertinent au traitement et sur la médication :

- Efficacité et coût du traitement (inscription à la RAMQ nécessaire pour la gratuité);
- Effets indésirables possibles;
- Informations relatives au suivi;
- Enseignement sur la prévention, incluant la période d'abstinence suite au traitement et l'usage du condom (remettre des condoms à chaque rencontre au besoin);
- Enseignement spécifique à la médication :
 - **Pénicilline G benzathine** : possible réaction de Jarish-Herxheimer (réaction fébrile aiguë, céphalée et myalgie) qui survient généralement dans les 2 heures qui suivent l'injection de pénicilline et s'atténue dans les 24 heures suivantes;
 - **Doxycycline** : Importance de l'observance et de la durée du traitement. Contacter le pharmacien communautaire pour de plus amples renseignements.

SUIVI

- À la réception d'un résultat de laboratoire :
- Si le résultat est positif à la syphilis :
 - Informer l'utilisateur du résultat;
 - Procéder à l'intervention préventive auprès de l'utilisateur atteint et ses partenaires;
 - Référer et aviser le médecin à la clinique jeunesse ou l'anonymat pour évaluation et stadification.
- Si le résultat est négatif à la syphilis :
 - Procéder à un deuxième prélèvement 3 mois après le contact présumé (la période fenêtre de la syphilis est de 12 semaines).

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Orienter vers un médecin tout usager présentant une contre-indication à l'application de l'ordonnance.

En cas d'allergie à tous les antibiotiques proposés à la présente ordonnance collective, référer l'utilisateur dans les plus brefs délais pour planifier une désensibilisation à l'agent de première intention. Envisager une consultation en allergie le cas échéant, si pertinent.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES

Agence de la santé publique du Canada (2010). Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement.

INESSS : <https://www.inesss.qc.ca/outils-cliniques/outils-cliniques/outils-par-thematiques/outils/syphilis-itss.html>

INESSS : Outil d'aide à la décision en cas d'allergie aux pénicillines (inesss.qc.ca)

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Directions des soins infirmiers, Ordonnance collective : Initier le traitement épidémiologique d'un usager asymptomatique ayant eu un contact sexuel avec une personne atteinte de la syphilis

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Non applicable.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Le médecin répondant correspond au médecin / IPSPL qui est de garde ou présent dans le service.

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

1. ÉLABORATION DE LA VERSION ACTUELLE

Dre Chantal Labonté, médecin CLSC Meilleur

Marie-Claude Bédard, chef d'administration de programme en prévention-promotion (6-18ans)

2. VALIDATION DE LA VERSION ACTUELLE

Philippe Deschênes, microbiologiste médical et infectiologue, CISSS Lanaudière - CHDL - Optilab LLL

Olivier Généreux-A., médecin généraliste CRD, CISSS Lanaudière

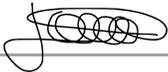
Comité des ordonnances collectives

Comité de pharmacologie

Karine Chabot, conseillère en soins infirmiers à la DSP, Programme prévention et contrôle des maladies infectieuses

3. APPROBATION DE LA VERSION ACTUELLE

REPRÉSENTANT DU CMDP (EN ÉTABLISSEMENT)

Nom et prénom	Signature	Date
Ouellet, Jérôme		2023-07-18

MÉDECINS SIGNATAIRES (HORS ÉTABLISSEMENT)

Nom et prénom	Signature	Date

RÉVISION

Date d'entrée en vigueur :

Date de la dernière révision (si applicable) :

Date prévue de la prochaine révision :

Manifestations cliniques de la syphilis

PRINCIPALES MANIFESTATIONS CLINIQUES DE LA SYPHILIS EN FONCTION DU STADE DE L'INFECTION

	Manifestations cliniques	Symptômes, signes et présentation (liste non exhaustive)	Évolution naturelle sans traitement	Diagnostic différentiel possible (liste non exhaustive)
Syphilis PRIMAIRE	Chancres	<ul style="list-style-type: none"> Papule qui évolue vers un ulcère classiquement unique, indolore, induré, superficiel au contour régulier et localisé au site d'inoculation (p. ex. dans les zones génitales, anales ou orales). Les chancres peuvent aussi être multiples, atypiques ou douloureux. 	<ul style="list-style-type: none"> Régression spontanée en 3 à 6 semaines 	<ul style="list-style-type: none"> Herpès Lymphogranulomatose vénérienne Variole simienne Chancres mous
	Symptômes systémiques généraux	<ul style="list-style-type: none"> Adénopathie régionale 		
Syphilis SECONDAIRE	Atteintes cutanées	<ul style="list-style-type: none"> Éruption cutanée généralisée, souvent maculo-papulaire, sur le tronc. L'éruption atteint régulièrement les paumes et les plantes des pieds. Lésions cutané-muqueuses buccales, linguales ou génitales (p. ex. plaques muqueuses). Condylomes plats affectant les zones chaudes et humides. 	<ul style="list-style-type: none"> Régression spontanée en 3 à 12 semaines Entre ensuite en latence Récurrence possible des symptômes pendant environ un an 	<ul style="list-style-type: none"> Syndrome mononucléosique ou autre exanthème viral Primo-infection par le VIH Éruptions médicamenteuses Pityriasis rosé Psoriasis en gouttes
	Symptômes systémiques généraux	<ul style="list-style-type: none"> Lymphadénopathie généralisée Syndrome d'allure grippale : fièvre, malaise, céphalée, myalgie, arthralgie, fatigue 		
	Atteinte d'organe	<ul style="list-style-type: none"> Hépatite 		
	Alopécie	Parcellaire, par plaques, éparse ou diffuse		
	Manifestations neurologiques	Voir NEUROSYPHILIS		

PRINCIPALES MANIFESTATIONS CLINIQUES DE LA SYPHILIS EN FONCTION DU STADE DE L'INFECTION

	Manifestations cliniques	Symptômes, signes et présentation (liste non exhaustive)
Syphilis TERTIAIRE	Syphilis cardiovasculaire	<ul style="list-style-type: none"> Anévrisme de l'aorte Insuffisance aortique Sténose ostiale des artères coronaires
	Gomme syphilitique	<ul style="list-style-type: none"> Nodules/plaques ou ulcères affectant la peau, les muqueuses, les viscères ou les os
	Complications neurologiques	<ul style="list-style-type: none"> Voir NEUROSYPHILIS

PRINCIPALES MANIFESTATIONS CLINIQUES DE LA SYPHILIS EN FONCTION DU STADE DE L'INFECTION

	Manifestations cliniques	Symptômes, signes et présentation (liste non exhaustive)		
NEUROSYPHILIS	Manifestations précoces	<ul style="list-style-type: none"> • Méningite[†] <ul style="list-style-type: none"> - Céphalée, raideur de la nuque, fièvre, photophobie, nausées, vomissements, confusion - Dysfonctionnement des nerfs crâniens (névrite crânienne) - Crises d'épilepsie • Syphilis méningo-vasculaire[†] (accident vasculaire cérébral) <ul style="list-style-type: none"> - Hémiparésie, hémihypoesthésie, dysphasie, hémianopsie - Crises d'épilepsie • Anomalies otiques (voir OTOSYPHILIS) • Anomalies oculaires (voir syphilis OCULAIRE) • Œdème papillaire 		
	Manifestations tardives	<ul style="list-style-type: none"> • Neurosyphilis parenchymateuse <ul style="list-style-type: none"> - Paralyse générale <ul style="list-style-type: none"> • Troubles cognitifs évolutifs • Changements de la personnalité • Troubles psychiatriques (p. ex. psychose) - <i>Tabes dorsalis</i> <ul style="list-style-type: none"> • Ataxie sensitive (ataxie, atteinte de la pallesthésie, atteinte de la proprioception, hyporéflexie) • Douleurs paroxystiques des membres, du dos et du visage • Incontinence • Souvent en association avec les pupilles d'Argyll-Robertson • Anomalies otiques (voir OTOSYPHILIS) • Anomalies oculaires (voir syphilis OCULAIRE) 		
	Syphilis OCULAIRE	Symptômes et signes	Diagnostiques (p. ex. après un examen à la lampe à fentes)	
		<ul style="list-style-type: none"> • Vision trouble • Rougeur oculaire • Perte visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairs lumineux • Corps flottants 	<ul style="list-style-type: none"> • Uvéite • Névrite optique • Autres manifestations neuro-ophtalmologiques
	OTOSYPHILIS	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'audition, acouphène, vertiges 		

[†] Bien que la méningite et la syphilis méningo-vasculaire surviennent habituellement de façon précoce, elles peuvent également survenir tardivement.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS CLINIQUES – POPULATIONS PARTICULIÈRES

	Manifestations cliniques	Symptômes, signes et présentation (liste non exhaustive)
 Co-infection par le VIH	Des signes atypiques plus intenses de l'infection ou une progression plus rapide vers la NEUROSYPHILIS sont possibles, mais rarement observables chez les personnes suivant une thérapie antirétrovirale, sans immunosuppression.	
 Femmes enceintes	Signes échographiques de syphilis CONGÉNITALE	<ul style="list-style-type: none"> • Généralement observés après 18 à 20 semaines de grossesse • Comprennent notamment le retard de croissance intra-utérin, l'hépatomégalie, la splénomégalie, l'anémie foetale, le polyhydramnios, la placentomégalie, l'<i>hydrops foetalis</i>, l'ascite, l'épanchement péricardique, la déformation osseuse et la mort foetale

Tableau adapté de : INESSS (2023)

FORMULAIRE DE LIAISON
CONTACT ASYMPTOMATIQUE SYPHILIS

Poids : _____ Taille : _____ Allergie(s) : _____

CONTEXTE CLINIQUE

Par la présente, je certifie avoir procédé à l'évaluation ainsi que l'enseignement et avoir planifié le suivi conformément à l'ordonnance collective OC CISSSL 64 : Initier un traitement pour un usager asymptomatique ayant eu un contact sexuel avec une personne atteinte de la syphilis.

MÉDICATION

Cocher l'une des options suivantes :

<input type="checkbox"/>	Pénicilline G benzathine (Bicillin L-A ^{MD}) 2,4 millions d'unités IM x 1 dose NR. Code remboursement RAMQ : code L
<input type="checkbox"/>	Doxycycline (Vibramycin ^{MD}) 100 mg PO BID x 14 jours NR. Code remboursement RAMQ : code L

La pénicilline G benzathine demeure le 1^{er} choix. Considérer une désensibilisation à la pénicilline si possible. Consulter l'algorithme décisionnel suivant avant de prescrire la doxycycline : [Outil d'aide à la décision en cas d'allergie aux pénicillines \(inesss.gc.ca\)](http://inesss.gc.ca)

MÉDICATION ADMINISTRÉE SUR PLACE (CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT, SE RÉFÉRER À L'OC CISSSL 64)

OU

TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Ce formulaire représente l'original et ne sera pas réutilisé. La pharmacie identifiée est le seul destinataire.

Transmis par télécopieur à la pharmacie communautaire de l'usager.

Cordonnées de la pharmacie communautaire :

Nom : _____

Téléphone () _____

Fax : () _____

PROFESSIONNEL HABILITÉ (LETTRES MOULÉES) MÉDECIN OU IPSPL RÉPONDANT (OU CELUI LE REMPLAÇANT EN SON ABSENCE)

Nom : _____ (# _____) Nom : _____ (# _____)

Téléphone : _____ Téléphone : _____

Fax : _____ Fax : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Signature : _____ Date / heure _____
aaaa/mm/jj hh:mm

()

Dossier médical
D.I.C.: 3-4-4
Page 1 de 1

FORMULAIRE DE LIAISON
CONTACT ASYMPTOMATIQUE SYPHILIS